



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 9 mai 2022 à 19h30 en présentielle et en visioconférence, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2022-008 :

Adresse: 438, Chemin du Lac Manitou Sud

Matricule 3800-29-9499

Objet :

Autoriser un agrandissement qui implique un empiètement dans la marge latérale de 0.75 m sur 1 à 2 mètres alors que la marge latérale minimale est de 5 m. L'agrandissement est à l'extérieur de la rive de 15 m mais dans la zone de non constructibilité de 20 m.

Toute personne pourra, par écrit, transmettre toute observation ou commentaire concernant cette demande au plus tard le 9 mai 2022 à 16h30 à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca. Il est important d'inscrire dans l'objet que le message est destiné au conseil et inscrire le numéro de dérogation mineure suivant : DM-2022-038. Ces messages reçus le cas échéant seront transmis aux membres du conseil avant la prise de décision.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 25 avril 2022

Marie-France Matteau
*Directrice générale
et secrétaire-trésorière*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, sur le site internet de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, ce 25e jour du mois d'avril deux mille vingt-deux.

Marie-France Matteau
*Directrice générale
et greffière-trésorière*